



Procès-verbal

Réunion mensuelle du Conseil d'administration
de l'Association des producteurs Ail Québec.
Le 5 janvier 2016, à 19h30
Tenue sur Via (en ligne)

Sont présents : Denis Dalpé, Denys Van Winden, Serge Pageau, Sébastien Grandmont et Anick Gauthier

1. Ouverture de la réunion.

Le quorum étant respecté, la réunion débute à 19 :30.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

Denis Dalpé préside l'assemblée et Anick Gauthier agit comme secrétaire.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

Le président, M. Denis Dalpé, fait la lecture de l'ordre du jour. Il est demandé par Sébastien que le point 16.1 – Rapport d'impôt, soit ajouté au varia. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière réunion.

L'ensemble des membres ayant pris connaissance du procès-verbal, il est adopté à l'unanimité, sans modification.

5. Suivi pour la modification au Registre des entreprises

La déclaration au Registraire des entreprises a été mise à jour le 21 décembre 2015.

6. Suivi au changement de trésorier : signataire des chèques, cartes VISA, changement d'adresse auprès du MAPAQ, transfert des dossiers

Jean Lafontaine a parlé avec les gens du MAPAQ. Il a également envoyé à Sébastien la carte VISA, mais Sébastien ne l'a pas encore reçue. Pour le reste du transfert des dossiers, la Caisse Desjardins des Moissons de St-Rémi ayant déménagé dans le temps des Fêtes, le changement des signataires n'a pas encore été fait, mais le sera en date du 6 janvier. Denys V.W va faire le suivi du dossier avec la responsable. Par la même occasion, il faudra annuler la carte VISA et en demander une autre au nom de

Sébastien. Selon Denys V.W, les chèques pourront être déposés à la succursale Desjardins la plus près de la résidence de Sébastien avec le numéro de folio du compte de l'association.

7. Suivi pour le renouvellement de cotisation 2016 + envoi des reçus 2015 aux membres.

Sébastien : Les demandes de renouvellement de cotisation ont été envoyées à tous les membres via un envoi de masse par courriel. Les reçus, quant à eux, avaient tous été envoyés par Jean Lafontaine en décembre 2015. Selon Denis D., il y aurait un problème avec le logiciel anglophone utilisé qui ne lit pas bien les accents. À remédier dans le futur. Suivi de Sébastien : au 5 janvier 2016, une dizaine de cotisations reçues et 3 membres qui ont refusé leur renouvellement. Raisons mentionnées : soit ils ne font plus d'ail ou n'en produisent pas assez pour être membre.

Discussion sur les membres qui s'inscrivent en mi-saison, ex. en juillet ou en août. Doit-on leur recharger une pleine cotisation en janvier de l'année suivante? Réponse commune : oui, et à cet effet, il est proposé d'ajouter un texte explicatif dans la section 'Devenir membre' du site à l'effet qu'il s'agit d'une cotisation annuelle qui devra être payée à nouveau en janvier de l'année suivante. Cela laissera au membre la décision finale de procéder ou non à leur inscription. Serge se propose pour effectuer le suivi sur ce point.

Serge précise qu'il n'a pas reçu ni son reçu 2015 ni son avis de renouvellement 2016. Sébastien fera le suivi à cet effet.

8. Liste des membres : mise à jour et confidentialité sur Dropbox + gardienne de la copie de sécurité.

Un Dropbox 'Ail Québec Privé Conseil d'administration' a été créé et est partagé par les membres du CA seulement, entre autres, pour des informations privées telles que la liste des membres. Sébastien est mandaté pour mettre à jour la liste des membres sur une base hebdomadaire et Anick d'en garder une copie de sécurité dans son ordinateur.

Une colonne sera ajoutée afin de départir les membres réguliers des membres honoraires. Serge mentionne que Josianne continue à souhaiter la bienvenue à de nouveaux membres sur la page Facebook et il demande si une coordination est faite entre Sébastien, qui reçoit les renouvellements et les nouvelles demandes d'adhésion et leur paiement, et Josianne qui en fait l'annonce publique sur Facebook? Réponse : non, mais Sébastien fera le suivi avec Josianne afin de lui demander d'attendre son autorisation avant d'afficher toute information. Puisque Josianne se trouve maintenant en appui au projet du site web, il est proposé qu'elle se retire de cette tâche et Denis D. est mandaté pour lui expliquer la situation. La tâche sera maintenant coordonnée par Serge, Sébastien et Anick et une rencontre de travail est prévue, au retour du voyage d'Anick, pour ce dossier. Pour ce qui est de l'utilisation des courriels ail.quebec, une fois que ce sera

fonctionnel pour tous nous y aurons davantage recours, mais pour le moment, celui de Denys V.W ne fonctionne pas encore, mais Serge s'occupe de régler ce problème.

9. Infolettre : obtention des accords écrits des membres / Loi C-28.

Point mentionné par Sébastien lors du CA du 16 décembre 2015. Une nouvelle réglementation oblige les émetteurs d'infolettres à avoir préalablement reçu une approbation officielle écrite des personnes la recevant.

Serge prépare un compte *Mail Chimp* avec lequel on pourrait travailler pour que les gens puissent se désabonner (avoir un bouton). Dans l'Espace membre, on pourrait rajouter l'option de se désabonner de l'infolettre. Serge va faire le suivi avec Louis pour savoir comment ça pourrait être fait.

Serge questionne sur la fréquence d'envoi des infolettres dans le passé? Selon Denis D. c'était mensuellement, mais pas tout le temps. Selon Serge, un infolettre par mois est un objectif réalisable, mais il faudra de la collaboration et une bonne planification. Il s'en fait un défi!

10. Suivi du dossier du site web coordonné par Serge Pageau.

Beaucoup de tâches réalisées à ce jour! Entre autres : liste d'envoi ail.quebec qui sera utilisée par les gens qui auront recours à *Mail Chimp*, Dropbox créé avec un dossier partagé pour le comité des réseaux sociaux, logiciel *Keepass* utilisé pour gérer les mots de passe (plus sécuritaire).

Besoin de savoir quel est notre forfait d'hébergement avec Horizon Cumulus : c'est le Plan Dauphin à 15\$ / mois au lieu de 20\$. Cette information est importante à connaître parce que certaines fonctions, comme par exemple PayPal, utilisent beaucoup de ressources (mémoire serveur) et selon l'utilisation que nous voudrions faire du site dans le futur, cela aura un impact sur notre forfait d'hébergement.

Selon une date à convenir entre les participants, une formation avec Emmanuelle est prévue pour l'utilisation de WordPress.

Il reste à ajouter sur le site : un onglet cliquable sur la page d'accueil du site web pour s'abonner à la page Facebook, ajouter une section phytosanitaire dans l'Espace membre, bonifier l'Espace membre en général et travailler un projet de calendrier dont la formule et les objectifs restent à définir (option possible : annoncer les événements agrotouristiques auxquels participeraient ou pourraient se greffer des membres de l'association). Une réunion uniquement sur ce point devra être réalisée en compagnie de Louis en février.

11. Demande du membre Benoît St-Aubin : projet de production de boîtes de 30 lbs.

Pour le moment, notre mandat est de faire de la promotion et de la synergie, pas du regroupement d'achat. Il faudrait que ce soit M. St-Aubin qui chapeaute ce projet et que

l'association lui vienne en appui, pas le contraire. On pourrait peut-être faciliter le projet en mettant l'information dans notre nouvel Espace membre, mais il faut structurer la page de l'Espace membre avant tout. On pourrait également véhiculer l'information sur la page Facebook. Pour ce qui est de mettre le logo de l'association sur les boîtes, les administrateurs se prononcent à l'unanimité en défaveur de cette idée.

Denis D. se propose pour faire le suivi à M. St-Aubin de la décision du conseil.

12. Assurance récolte : projet confié à Anouk Préfontaine.

Denis D. est en contact avec Anouk Préfontaine suite à la perte de sa récolte en 2015. Elle se propose pour chapeauter un projet de création d'une assurance récolte qui serait administrée par l'association. Le projet d'assurance récolte proposé par Denis D. et Anouk prend la forme suivante : il s'agirait de créer un fond en fiducie dans lequel chaque producteur voulant participer à l'assurance déposerait un montant égal à 0.01\$ par caïeux/saison. En cas de sinistre, le délai pour rembourser serait de 2 ans. L'argent déposé dans le fond serait retourné au membre advenant qu'il quitte l'association. Selon Denys V.W., il serait préférable et moins risqué de prendre un modèle d'assurance récolte déjà existant plutôt que d'en inventer un. Les risques étant trop gros.

Le dossier d'une assurance récolte est effectivement important, mais il se devra d'être longuement planifié. Il faudrait que quelqu'un prenne le dossier et qu'on soit conseillé par un avocat

Commencer par conseiller à Anouk de faire un comparatif des différents modèles d'assurance récolte déjà existants, entre autres, chez les associations maraîchères, et de questionner des avocats, si possible.

Envisager que la production d'ail soit intégrée au sein d'une association de producteurs maraichers déjà existante et bénéficiant déjà d'une assurance récolte.

Dossier à suivre.

13. Achat d'un livre comme reconnaissance pour Jean Lafontaine.

Livre répertoire phytosanitaire sur l'ail: *Compendium of Onion and Garlic Diseases and Pests, Second Edition*. Coût d'achat: 69\$ US.

Proposé par Denis Dalpé et secondé par Denys VanWindén.

Sébastien est mandaté pour commander le livre et le faire envoyer par la poste chez Jean Lafontaine.

14. Sondage pour dresser un portrait de la production: dresser une liste de questions.

Faire un dossier dans Dropbox : liste de questions à poser aux membres : quelle est la meilleure façon d'entrer en contact avec eux (courriels, poste)? Dans quels salons, événements agrotouristiques ou marchés publics ils vont se trouver cet été pour vendre leurs produits? Souhaitent-ils que leur nom apparaisse à titre de producteur sur le site web d'Ail Québec? Idées pour une assurance récolte ? Avocat parmi les membres?

15. Coordination des suivis durant le voyage de Louis et Anick.

Serge s'occupe de mettre la liste des membres à jour sur le site pendant le voyage d'Anick.

16. Varia**a. Rapport d'impôt**

Denis va faire le suivi avec Sébastien. Denis doit contacter une connaissance qui est comptable ou le ministère du Revenu. Vérifier le tarif d'un comptable.

b. Via

Demander à Louis une autre option gratuite et qui fonctionnerait mieux pour faire les CA. Important de pouvoir enregistrer les rencontres.

c. Site Ail.quebec

Serge a changé l'information pour que les paiements soient envoyés à Sébastien plutôt qu'à Jean Lafontaine. Dans un en-tête de feuille Word, enlever le numéro de téléphone de Jean et mentionner seulement le courriel.

d. Suivi auprès de Mario Leblanc du MAPAQ pour les statistiques.

Denis a la liste de 2014 du MAPAQ. Pour dresser un portrait de la culture de l'ail au Québec, ex : 135 membres, 100 hectares,

e. Plan de commandites

Aller chercher d'autres commanditaires. Se référer à la visibilité donnée à Dubois Agri-novation en échange de leur 500\$ de commandite.

f. Authenticité des produits avec appellation Ail du Québec.

Faire une démarche pour assurer l'authenticité du produit québécois. Le CA se questionne sur la démarche à suivre et quel rôle l'association devrait jouer dans ce dossier. Voir avec la Régie des marchés agricoles. Dossier à suivre.

g. Qualité Québec

Trouver une image unique pour protéger le produit québécois.

17. Date de la prochaine rencontre

Denys V.W. sera absent du 16 février au 15 mars, mais disponible quand même vers le début mars. Anick sera de retour aux alentours du 20 février. Aucune date n'est cédulée et le CA sera convoqué début février par courriel.

Levée de l'assemblée proposée par Sébastien et secondée par Denys V.W à 22h.

Le président,



Denis Dalpé

La secrétaire,



Anick Gauthier